

À LIRE AUSSI

<i>Reconnaissance du militantisme</i>	2
<i>Ristournes en assurance vie</i>	2
<i>Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois</i>	3
<i>Négociation à BAnQ : une attitude patronale contradictoire</i>	3
<i>Élection au comité exécutif</i>	4
<i>À qui profite le Plan Nord ?</i>	4



<http://www.facebook.com/lespgq>



<http://twitter.com/spgq>



<http://goo.gl/KMhZA>

Coordination

Michelle Monette, conseillère à l'information

Rédaction

Gilles Dussault, président
Patrick Albert, troisième vice-président
Michelle Monette

Secrétariat et mise en page

Claire Laplante
Caroline Viau



Quel SISP pour demain ?



Gilles Dussault
président

Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) a été fondé le 1er mars 2005. Il est formé de cinq organisations syndicales: trois fondatrices, la CSQ, le SFPQ et le SPGQ, et deux autres, la FIQ et l'APTS, qui en ont grossi les rangs en 2006 et en 2007. Aujourd'hui, le SISP représente quelque 330 000 membres. Depuis sept ans, il est intervenu plusieurs fois pour défendre et promouvoir les services publics. Il a aussi participé aux deux dernières négociations dans les secteurs public et parapublic: celle de 2003-2005 et, en front commun, celle de 2009-2010.

Aujourd'hui, dans une conjoncture où les gouvernements sont plutôt hostiles aux syndicats tout en étant portés à réduire les services publics et le rôle de l'État comme porteur de justice sociale, il convient de réfléchir sur l'avenir du SISP, sur le nouveau souffle à lui donner, tout en étant conscient des sensibilités des uns et des autres. Le comité exécutif du SISP a entrepris une réflexion sur cette question. Le 15 mars dernier, j'ai déposé un premier document de réflexion à l'intention de nos instances¹.

Le comité exécutif du SISP a ciblé quatre enjeux à prendre en compte pour l'avenir du SISP qui, à la fois, reflètent menaces et occasions et constituent des défis de taille en matière de réalisation d'un projet commun :

1. Faire l'unité avant la tempête, à savoir s'organiser pour faire face aux attaques croissantes contre les intérêts sociaux et syndicaux des membres.
2. Chercher à concilier les identités professionnelles et organisationnelles, à savoir rapprocher et coordonner l'action des groupes professionnels identiques ou apparentés dans l'une et l'autre des organisations syndicales partenaires.
3. Élaborer un nouveau pacte, à savoir redéfinir nos modes de fonctionnement et nos structures pour répondre à une nouvelle lecture de nos besoins.
4. Se rapprocher des membres que nous représentons, à savoir confier au SISP des tâches qui démontreront sa valeur ajoutée et engager graduellement, dans de plus larges instances, l'action militante des membres.

Le développement futur du SISP doit se faire autour d'une vision partagée, d'un engagement des partenaires syndicaux à travailler à la mise sur pied d'une organisation syndicale plus cohésive, plus efficace, plus forte. Dans un tel chantier, il n'y a pas de place pour les penchants sectaires, le chacun-pour-soi et autres formes de syndicalisme insulaire à la Robison Crusoe.

Dans la mesure où un nombre significatif d'organisations syndicales sont prêtes à aller de l'avant, la construction peut commencer. Elle pourrait prendre de trois à cinq ans. Les organisations syndicales membres du SISP qui ne seraient pas en mesure de marquer une adhésion de principe au point de départ pourraient tout de même poursuivre leur engagement dans la création de cette nouvelle organisation syndicale et y adhérer lors de sa fondation.

À court terme, il faut se donner un programme de travail qui confirmera la volonté des partenaires syndicaux de doter le SISP d'une force qui le rende plus apte à servir les membres qui l'auront revitalisé.

¹ Ce document porte le numéro CS120315-175, et il peut être transmis à tout membre qui en fera la demande.

Reconnaissance du militantisme à l'ADS de juin 2012

L'action syndicale, quoiqu'elle soit parfois peu visible dans les milieux de travail, joue un rôle important dans la vie au travail des professionnelles et professionnels représentés par le SPGQ. Sans cette action, il aurait été impossible d'obtenir toute une série de gains qui font maintenant partie de la vie quotidienne de nos membres.

Or, au cœur de cette action, il y a des personnes qui acceptent de se mettre au service de leurs collègues et d'occuper diverses fonctions syndicales, que ce soit à titre de déléguée ou de délégué dans leur milieu de travail, de représentante ou représentant de section, de substitute ou substitut à ces postes, de membre de divers comités ou de toute autre fonction syndicale. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un engagement bénévole dont la valeur n'est malheureusement pas assez souvent reconnue.

Comme cela a été le cas par les années passées, l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux du printemps 2012 sera l'occasion de souligner les réalisations syndicales notables d'une militante et d'un militant. C'est pourquoi nous lançons un appel à l'ensemble des membres de la délégation pour présenter des mises en candidature de personnes qui méritent un tel geste de reconnaissance.

Si vous connaissez une personne ayant fait preuve d'un engagement soutenu, d'un dévouement particulier à l'endroit des membres, de faits d'armes particulièrement importants ou de contributions significatives à l'avancement des intérêts des membres du SPGQ, n'hésitez pas à soumettre sa candidature. La procédure est simple: il s'agit de remplir le formulaire préparé à cet effet (www.spgq.qc.ca ou 1 800 463-5079) et de recueillir le nombre de signatures nécessaires (10) au soutien de la candidature. Le formulaire complété doit être retourné au secrétaire du Syndicat, Michel Levasseur, au plus tard le 25 mai 2012 à 16 h. Les coordonnées pertinentes sont inscrites à la fin du formulaire.

Les mises en candidature seront évaluées par un jury nommé par le conseil syndical dont le mandat est de choisir une militante **ET** un militant qui recevront cette distinction. La décision du jury sera rendue lors de l'ADS du 16 juin 2012. Un certificat et un modeste prix de reconnaissance seront alors remis aux récipiendaires.

La reconnaissance du travail accompli par nos consœurs et confrères est un geste simple, mais chargé de sens, autant pour les personnes qui en sont l'objet que pour notre organisation. N'hésitez pas à le poser. ■



Ristournes en assurance vie

Le 28 février 2012, notre précédent assureur en assurance collective, «SSQ, Société d'assurance-vie inc.» nous a transmis notre dernier rapport de ristourne en date du 31 décembre 2011. Ce rapport de ristourne couvre la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 et concerne le régime d'assurance vie et le régime d'assurance traitement en cas d'invalidité prolongée des personnes encore en emploi. Le contrat ayant pris fin au début de janvier 2007, ce rapport constitue le calcul final de la ristourne pour le contrat numéro M4999.

Les résultats d'expérience du régime d'assurance vie pour la période concernée entraînent un surplus de 323 737 \$. Conformément à la clause de terminaison de l'entente financière, ce surplus et le fonds de stabilisation constituent un montant de ristourne, au 4 janvier 2007, de 10 270 223 \$ qui, augmenté du crédit de taxe de vente, a été versé aux montants en dépôt pour un total de 11 194 543,29 \$ au 31 décembre 2011.

De ce surplus, un montant de 11 \$M sera distribué parmi les personnes qui détenaient des protections d'assurance vie seulement, puisque ce sont ces personnes qui ont payé ces primes en trop. Le solde de 194 543,29 \$ plus les intérêts sera versé en dépôt pour congé de prime ultérieur. ■

Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois

Selon une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) dévoilée par le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), les services publics, c'est payant pour tout le monde. Les partisans de la privatisation et du retrait de l'État laissent souvent entendre que les services publics sont trop coûteux, affirment qu'ils sont inefficaces et qu'en conséquence, les contribuables n'en auraient pas pour leur argent. D'autres laissent entendre que l'offre de services publics est trop large et que le Québec vivrait au-dessus de ses moyens.

Afin de donner un autre éclairage au débat sur les services publics, l'IREC a établi la valeur des services consommés par les ménages et les entreprises. Elle a aussi mesuré l'effet de redistribution de ces services et les impacts sur la réduction des inégalités. L'IREC conclut, à la suite de cette analyse, que les services publics contribuent grandement au bien-être d'une majorité de Québécois. L'ensemble des services publics dépensés au Québec représente près de 17 000 \$ par personne et un peu plus de 37 000 \$ par ménage. Les services publics équivalent, pour les ménages, en moyenne à 68 % de leurs revenus gagnés.

Pour consulter l'étude *IREC. 26 février 2012* [PDF - 43 pages]: <http://goo.gl/Y8Xp8> ■

Négociation à BAnQ : une attitude patronale contradictoire

La négociation en cours à Bibliothèque et Archives nationales du Québec est en contradiction avec le discours de son président-directeur général, M. Guy Berthiaume. En commission parlementaire, en février dernier, le PDG reconnaissait que le roulement de personnel est anormalement élevé à BAnQ. Pourtant, l'employeur maintient ses demandes qui auraient pour effet de diminuer les conditions de travail au sein de l'organisation. Il y a fort à parier que cette position ne favorisera pas la rétention du personnel.

BAnQ est une de nos belles réussites culturelles. Son succès en termes de fréquentation en témoigne. Or, une hausse de fréquentation signifie aussi une plus grande pression sur le personnel. Faute de pouvoir obtenir du personnel supplémentaire pour soutenir une offre de services croissante, l'employeur demande que plus d'employées et d'employés professionnels travaillent les fins de semaine.

Un des enjeux de cette négociation réside dans les différents congés offerts aux employées et employés. L'employeur prétend qu'ils sont trop nombreux. Toutefois, les données fournies par ce dernier ne soutiennent nullement ses prétentions. Le PDG disait à la même commission parlementaire que le problème de rétention ne vient pas seulement des horaires atypiques auxquels est soumise une partie du personnel, mais aussi de la structure salariale de BAnQ qui est inférieure aux organismes comparables. Malgré cela, BAnQ tente de récupérer l'augmentation de 2 % obtenue en 2009, 2010 et 2011 de sorte à ramener les hausses de salaire au même niveau que celles consenties par le gouvernement aux employées et employés de la fonction publique et des réseaux de l'éducation et de la santé pour les années 2010 à 2014.

Les conditions salariales mises à part, les principales revendications syndicales à BAnQ portent sur l'amélioration des conditions de travail des employées et employés des Services aux usagers et des surnuméraires ainsi que sur l'instauration d'une véritable culture institutionnelle favorisant le développement professionnel et la conciliation travail-vie personnelle. ■

AGENDA SYNDICAL 2012

Mai

Conseil syndical

3 et 4 mai
Québec

Juin

Conseil syndical

14 et 15 juin
Québec

Assemblée des déléguées et délégués syndicaux

16 juin
Québec



Pour vous inscrire à la liste de diffusion électronique des publications du SPGQ, veuillez visiter notre site Web et cliquer sur la zone DIFFUSION @ MEMBRES.

Vous avez oublié votre numéro de membre ? Veuillez composer l'un de ces numéros :
418 692-0022
514 849-1103
1 800 463-5079

www.spgq.qc.ca

Vous pouvez consulter le contenu de ce bulletin dans le site Web du SPGQ sous la rubrique **Je m'informe**

Poste-publications convention
40011681.

Retour à l'adresse de Québec
ISSN 1916-954X.

Élection au comité exécutif

Depuis quelques semaines, le processus électoral pour l'élection des membres du prochain comité exécutif est enclenché. Le calendrier ci-dessous vous en présente les principales étapes. À noter en particulier les dates en gras pour les personnes qui ne pourraient exercer leur droit de vote lors des assemblées régulières. Elles pourront le faire en s'inscrivant au vote postal, téléphonique ou par télécopieur, mais seulement si elles respectent les dates inscrites ci-dessous.

Date	Heure	Jour	Événement	Statuts et règlements
2012-03-05	16 h	103	Date limite à laquelle les déléguées et délégués syndicaux ainsi que leurs substituts doivent avoir été élus pour pouvoir déposer leur candidature pour un poste au comité exécutif	S14.1
2012-04-03	16 h	74	Clôture de la période de mise en candidature	S14.2
2012-04-23	s/o	54	Diffusion de la publication sur les élections du SPGQ	R11, article 5.1
2012-04-25	9 h	52	Début des demandes de vote postal, téléphonique ou par télécopieur	R11, article 4.4
2012-05-09	16 h	38	Clôture de la période des demandes de vote postal, téléphonique ou par télécopieur	R11, article 4.4
2012-05-16	s/o	31	Début de la période de vote des assemblées générales des membres	S14.3 et S14.4
2012-06-06	s/o	10	Clôture de la période de vote des assemblées générales des membres	S14.3 et S14.4
2012-06-13	s/o	3	Début de l'organisation du dépouillement des votes	R11, article 4.5
2012-06-14	9 h	2	Début du dépouillement des votes	
2012-06-16	s/o	0	Dévoilement des résultats du vote à l'assemblée de déléguées et délégués syndicaux	S14.5

Pour vous inscrire au vote postal :

- Par courrier électronique: votepostal@spgq.qc.ca
- Par formulaire sécurisé sur notre site Web : www.spgq.qc.ca
- Par téléphone au : 1 800 463-5079

À qui profite le Plan Nord ?

L'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) vient de publier une note socio-économique qui propose un survol des coûts économiques, environnementaux et sociaux qui accompagneront nécessairement un développement accéléré du Nord, données qui sont généralement négligées lors d'annonces officielles. De plus, une évaluation réaliste des retombées économiques annoncées nous amène à mettre en doute l'ampleur des bénéfices promis aux contribuables en regard des coûts et impacts de ce développement pour la société québécoise, s'il n'est pas balisé correctement.

Pour consulter la note *Bertrand Schepper, IRIS. 14 mars 2012*. [PDF – 8 pages] :

<http://goo.gl/m2KhS> ■